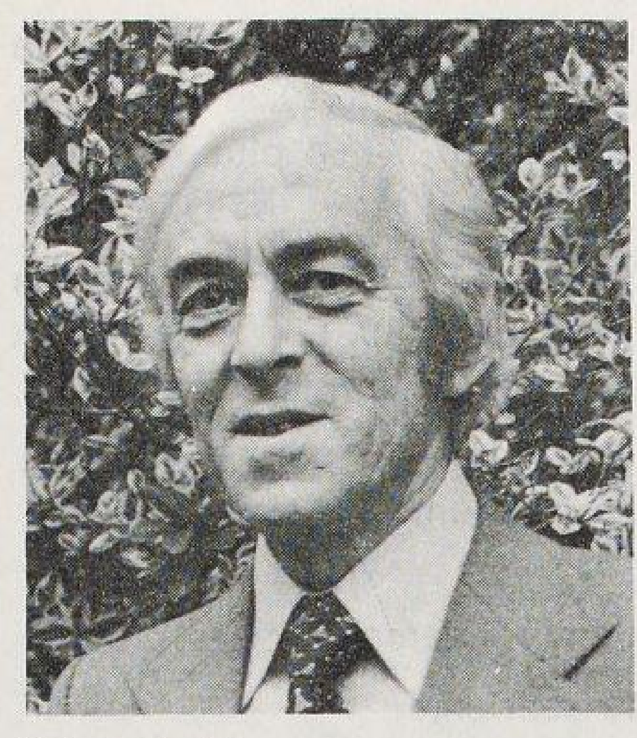


Votre député :

Edouard OLLIVRO

Centre des Démocrates Sociaux
Majorité Présidentielle

ELECTIONS LÉGISLATIVES

12 MARS 1978

4e Circonscription des Côtes-du-Nord

GUINGAMP et sa Région



Son suppléant :

Marcel L'HELIAS

Agriculteur
Conseiller municipal de Plougonver

Electrices, électeurs,

LA POLITIQUE C'EST UNE ACTION POUR LE BIEN DE TOUS :

Edouard OLLIVRO a agi : ses adversaires eux-mêmes ont souligné le travail fait par lui à **GUINGAMP** et qui a bénéficié à **toute la circonscription.** (Usines, bâtiments administratifs, équipements sportifs et de toutes sortes).

Action auprès des administrations et des associations pour aider les maires et les conseillers municipaux et accélérer les programmes d'eau, de renforcement électrique, d'assainissement, d'installations téléphoniques. Obtention du Statut national pour les Collèges (Callac particulièrement).

Action pour les routes : notamment pour la « 4 voies » et la route Guingamp-Callac-Carhaix (délibération du Conseil Régional du 25 et 26 mars 1974 - 60 % du financement par la Région).

Action pour soutenir les équipements d'accueil (exemple : pour les personnes âgées Maisons de Retraite).

AU PLAN NATIONAL :

Action auprès du Chef de l'Etat (derniers entretiens le 21 décembre et le 12 janvier), auprès des premiers Ministres successifs MM. Chirac et Barre et de tous les ministres surtout ceux de son groupe. Collaboration notamment avec les différents ministres de l'Agriculture.

Action dans son groupe parlementaire et à l'Assemblée :

— **pour les familles :** supplément familial, congé de maternité, de six mois renouvelable trois fois, sans interruption du contrat de travail ; aide au logement qui va favoriser les revenus les plus modestes, droits nouveaux pour les mères de familles (garantie du risque maladie, risque vieillesse, cumul de la pension de reversion et de la pension personnelle à concurrence de 60 % de la retraite maximale).

— **pour les personnes âgées :** doublement du minimum vieillesse en trois ans : 5.200 F en 1974, 11 000 F en 1977.

— **pour les Anciens Combattants** de toutes les guerres : progression de l'égalité entre les trois « générations du feu ». Valorisation des retraites et des pensions ; obtention de la carte de combattant pour les anciens d'Algérie.

— **pour les Veuves** développement de la protection sociale, allocation d'orphelin, allocation aux parents isolés 1 536 F par mois pour un enfant et 1 920 F pour deux enfants.

— pour les Allocations logements, les services : clubs, aide-ménagère, téléphone.

ACTION :

— pour les Fonderies du Trégor, démarches à poursuivre (auprès des instances régionales et du Ministère de l'Industrie).

— pour le Statut des Sociétés Coopératives Ouvrières de Production (A.O.I.P.).

— pour la diffusion à tous de la propriété.

— pour la création d'un groupe de la Mer avec étude des problèmes des marins de Commerce et interventions nombreuses en faveur des mariniers et des veuves.

— démarches pour l'amélioration du sort des veuves de guerre.

ACTION :

— pour les commerçants et artisans : application de la loi Royer, aide de l'Etat pour la création d'entreprises et d'emplois artisanaux. Régimes spéciaux d'aides en faveur des commerçants âgés.

— pour les handicapés participation active à la création de la nouvelle loi.

— pour les travailleurs manuels : revalorisation plus rapide des salaires, retraite à taux plein et première généralisation de la mensualisation.

— pour les retraités abattement fiscal de 10 % (entretien personnel avec M. Barre lors de la discussion du budget).

LA POLITIQUE C'EST UN SERVICE :

Vous le savez bien, Edouard OLLIVRO a été, sans arrêt, à la disposition de tous et de toutes. De partout dans la circonscription on est venu le voir et il a toujours fait de son mieux pour les uns et les autres.

LA POLITIQUE C'EST AUSSI CONSTRUIRE L'AVENIR :

dans le respect de **toutes les libertés** et en barrant la route à l'aventure collectiviste qui nous menace toutes et tous.

1967 : F. Leizour 24 932 v.	E. Ollivro 25 669 v.
1968 : F. Leizour 23 924 v.	E. Ollivro 27 438 v.
1973 : F. Leizour 25 364 v.	E. Ollivro 27 151 v.

DANS LES MOIS A VENIR IL FAUT :

— Revaloriser les bas salaires (en 4 ans le SMIC a été porté de 5,60 F à 10,06 F soit un pouvoir d'achat réel de 20 % en plus. Objectif à poursuivre).

— Réaliser une pause des charges fiscales et sociales pour permettre aux entreprises, aux artisans et commerçants de créer des emplois.

— Agir avec les jeunes et pour les jeunes afin de résoudre le problème du travail en Bretagne.

— Préserver l'environnement et les sites.

— Favoriser le tourisme.

— Assurer une évolution des prix agricoles en fonction des prix de revient, revaloriser l'I.V.D., affermir la petite et moyenne exploitation par une intensification de la production animale et le développement sur place des industries de transformation.

— Doter les femmes de commerçants, artisans, agriculteurs d'un véritable statut reconnaissant leur rôle.

— Améliorer le pouvoir d'achat de la famille (cellule de base de la société) et celui des personnes âgées (le minimum vieillesse sera porté à 14 400 F en 1979 — 30 000 F pour un ménage. Et avec une monnaie solide).

— Garantir la situation des veuves civiles.

— Développer la possibilité de travail à mi-temps pour les mères de famille.

Edouard OLLIVRO s'est abstenu de toute critique, de tout sectarisme.

Le 4 octobre 1977, il a été élu président de son groupe. Donnez-lui à nouveau votre confiance, comme l'ont fait à l'unanimité ses collègues de l'Assemblée Nationale

Avec Marcel L'HELIAS, en Union avec tous

il sera à nouveau demain votre défenseur.

— Pour éviter l'aventure ;

— Pour un progrès social sûr et garanti.

— Pour défendre toutes les libertés.

VOTEZ

Edouard OLLIVRO

IMP. ANGER & Cie - GUINGAMP